

MERCREDI 5 OCTOBRE 2016

Palais des Congrès du Touquet - Paris - Plage

17h30 **Assemblée générale statutaire** au Palais des Congrès du Touquet - Paris - Plage

20h00 Cocktail en mairie offert par la ville du Touquet et la Communauté de communes Mer et Terres d'Opale

JEUDI 6 OCTOBRE 2016

Palais des Congrès du Touquet - Paris - Plage

8h00 Accueil des congressistes

8h45 **Accueil par Daniel FASQUELLE**, député, maire du Touquet-Paris-Plage, président de la Communauté de communes Mer et Terres d'Opale (CCMTO) et **Jean François RAPIN**, président de l'ANEL, sénateur du Pas-de-Calais et conseiller régional des Hauts-de-France.

9h30 **Ouverture des Journées d'Etudes par Jean-François RAPIN** : présentation du thème et de l'ambition des élus d'être au cœur de la décision pour accompagner la transformation des territoires littoraux.

9h40 **Intervention d'Alain VIDALIES**, Secrétaire d'Etat chargé des Transports, de la Mer et de la Pêche

#### 1ère table ronde

10h00 **Les élus pionniers : la transformation des territoires à l'œuvre**

Présentation par les élus d'expériences exemplaires de niveau local, européen ou international, privilégiant le caractère innovant de chacune d'entre elles, le respect des critères du développement durable et mettant en valeur la gouvernance nécessaire pour faire aboutir le projet de territoire. Ces expériences concerneront plus particulièrement :

- Les ports, le patrimoine, le tourisme (démarche Passeport Vert)...
- Les territoires connectés, les nouvelles formes de plaisance, les pépinières d'entreprises...
- Les risques littoraux, la gestion des pollutions (déchets, ...), les énergies.

#### 2ème table ronde

11h30 **De nouvelles gouvernances à construire : une autre dynamique pour les partenariats**

Illustration des nouveaux processus de décision :

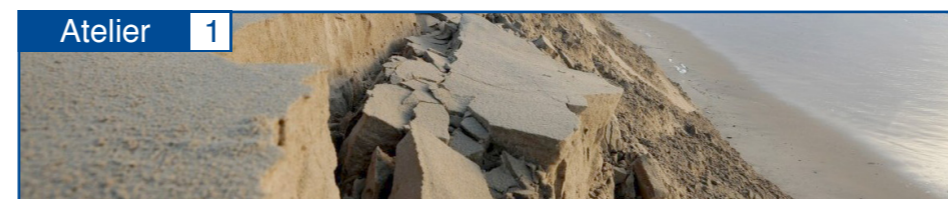
- renouvellement du partage des enjeux d'avenir entre les collectivités, dont celles issues de la loi NOTRe, avec les acteurs économiques et la société civile (Comité des pêches maritime et des élevages marins, la Fédération française des ports de plaisance et les associations de ports de plaisance de Bretagne et d'Atlantique, ONG, Syndicat des énergies renouvelables, ...) autour des nouveaux projets de territoire ;
- stratégies particulières : GEMAPI, gestion du trait de côte, planification stratégique terre/mer, conciliation des usages ;
- développement de l'économie bleue : énergies renouvelables, biotechnologies, qualité des eaux et des milieux, transformation des produits de la mer, transports, ports, valorisation de l'identité maritime,...

13h00 **Déjeuner sur place au Palais des Congrès**

15h00 **4 Ateliers thématiques, au Palais des Congrès** (voir à l'intérieur)

19h30 **Dîner à l'Hôtel Westminster du Touquet - Paris - Plage**

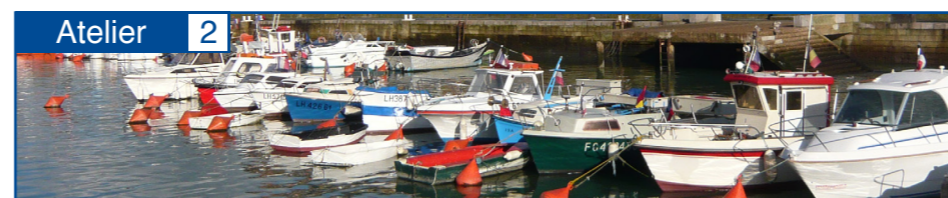
15h00 - 18h00 Les ateliers thématiques se dérouleront simultanément. Ils seront présidés par deux élus accompagnés d'un expert. Deux expériences sélectionnées en amont seront présentées pour nourrir les débats et permettre de larges échanges entre les participants.



#### Une autre gouvernance pour faire face au changement climatique

Les lois MAPTAM, ALUR, NOTRe, Biodiversité... modifient le paysage législatif et réglementaire, les relations entre les différents niveaux de collectivités et leurs compétences respectives.

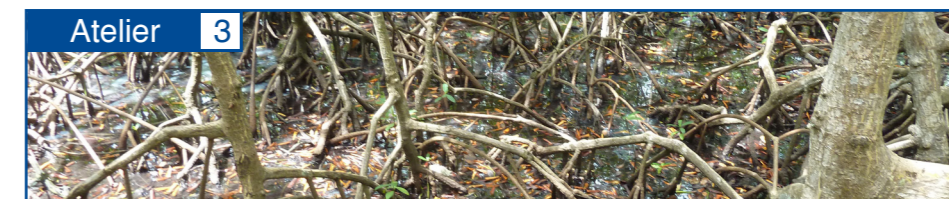
- Quels en sont les impacts sur la déclinaison, à l'échelle locale, de la Stratégie nationale de gestion du trait de côte dans le cadre de la prévention des risques littoraux ? Quelles adaptations législatives nécessaires en termes d'évolution de l'urbanisme et de l'habitat pour permettre l'anticipation des phénomènes climatiques (PLU, PLUi, SCOT et son volet maritime ; PPR, PPRI, TRI...)?
- Comment s'inscrire dans la gestion du grand cycle de l'eau, avec la nouvelle compétence GEMAPI pour des territoires littoraux marqués par la spécificité terre-mer ? Quelle évaluation des besoins liés à l'essor du tourisme dans l'objectif du développement durable ?



#### Susciter une nouvelle attractivité pour des territoires en mutations

A partir des constats sur les évolutions sociologiques et démographiques des populations des territoires littoraux, il convient de s'interroger sur les moyens de répondre aux attentes sociales, économiques et environnementales des populations résidentes et touristiques.

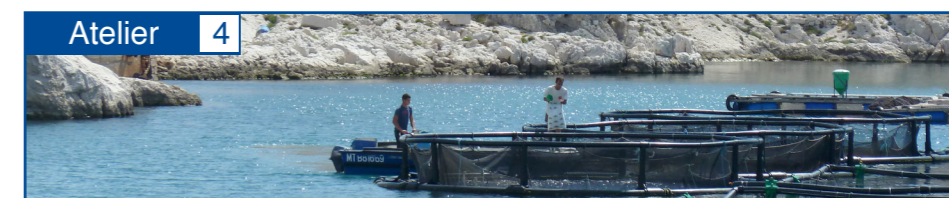
- Développement des technologies connectées (smart city) pour les nouveaux services à la personne (vie courante et loisirs) ;
- Adaptation des activités portuaires, de commerce, de pêche et de plaisance ;
- Evaluation des impacts du gigantisme des navires marchands et de croisière sur la manutention portuaire et l'aménagement des espaces portuaires et de leur hinterland ;
- Adaptation qualitative des ports de plaisance aux nouveaux usages des plaisanciers (copropriété, locations des bateaux) en termes de services et d'exigences environnementales ;
- Accueil de start-up et pépinières d'entreprises en lien avec l'économie bleue pour dynamiser le territoire, valoriser le patrimoine bâti et immatériel et créer de nouvelles solidarités territoriales.



#### Répondre aux exigences du développement durable : la transition écologique

La transition écologique est une évolution vers un nouveau modèle économique, environnemental et social pour le développement durable des territoires. Elle renouvelle les modes de consommation, de production, de travail et du vivre ensemble pour répondre aux grands enjeux environnementaux, dont l'adaptation au changement climatique, la raréfaction des ressources, la perte accélérée de biodiversité et la multiplication des risques sanitaires environnementaux sur les populations. Leur relation avec la mer offre aux territoires littoraux une opportunité particulière.

- Comment envisager, dans des territoires littoraux très attractifs, de nouveaux modes de transport, de consommation, de gestion des déchets terrestres et maritimes (démarche Passeport Vert) ?
- Comment faciliter le développement des énergies d'avenir dotant les territoires de plus d'autonomie : biomasse (végétaux, algues vertes et rouges), énergies marines, éoliennes et photovoltaïques ?
- Comment valoriser les services rendus par les zones humides naturelles (mangroves) ou les aires marines protégées ?



#### Déployer l'aménagement des territoires littoraux autour de l'économie bleue

La loi pour l'économie bleue, adoptée le 20 juin 2016, est un prélude à d'autres développements visant à mettre en valeur les potentiels insoupçonnés des espaces maritimes et littoraux.

- Face à ces promesses de développement, comment les nouvelles régions issues de la Loi NOTRe vont-elles intégrer les problématiques littorales et maritimes dans leur projet de développement de territoire au titre de leurs compétences économiques ?
- Quelles stratégies mener au niveau des régions maritimes ? Quelles complémentarités et articulations entre ces stratégies régionales, les futurs documents stratégiques de façade et la Stratégie nationale pour la mer et le littoral en cours de définition ? Quelle articulation avec les politiques communautaires et internationales ?
- Quelles relations et partenariats à construire avec les acteurs économiques, avec les grandes entreprises et les PME pour valoriser les savoir-faire et les expertises, développer les emplois liés à l'économie bleue, soutenir l'innovation, l'éducation et la formation ?

VENDREDI 7 OCTOBRE 2016

Palais des Congrès du Touquet - Paris - Plage

### La Stratégie nationale pour la mer et le littoral : une nouvelle gouvernance entre tous les acteurs du maritime ?

8h45 Présentation du projet de Stratégie nationale pour la mer et le littoral par la Déléguée à la mer et au littoral, après la consultation publique de l'été 2016

### 9h00 1ère table ronde Les élus à l'ouvrage au sein du Conseil National de la Mer et des Littoraux, des Conseils maritimes de façade et des Conseils de bassins ultramarins

Les travaux réalisés au sein des différentes instances de la mer et du littoral seront présentés par :

- la présidente du Bureau du Conseil National de la Mer et des Littoraux,
- les présidents des commissions permanentes des Conseils maritimes de façade et des Conseils de bassin ultramarins,
- un préfet maritime et un préfet de région, en tant que préfets coordonnateurs de façade maritime.

10h00 **Intervention de Gilles BŒUF**, professeur à l'université Pierre et Marie Curie, sur la dimension environnementale de la gouvernance

### 10h15 2ème table ronde Le défi du partage démocratique de la Stratégie nationale pour la mer et le littoral

Renouveler le portage politique, économique, social et environnemental des enjeux maritimes :

- entre les autorités décisionnaires à tous les niveaux : Etat (SG Mer, ...), régions, collectivités uniques, départements, pôles métropolitains, intercommunalités, communes.
- au sein des nouvelles instances mises en place : Conférence régionale mer et littoral, Parlement de la mer...
- avec les représentants de la société civile et les acteurs économiques et financiers, sans l'association desquels rien ne peut se faire : Caisse des Dépôts et Consignations, Armateurs de France, Cluster maritime français, ONG...

12h10 **Allocutions ministérielles**

12h30 **Clôture par Gérard LARCHER**, président du Sénat, invité d'honneur

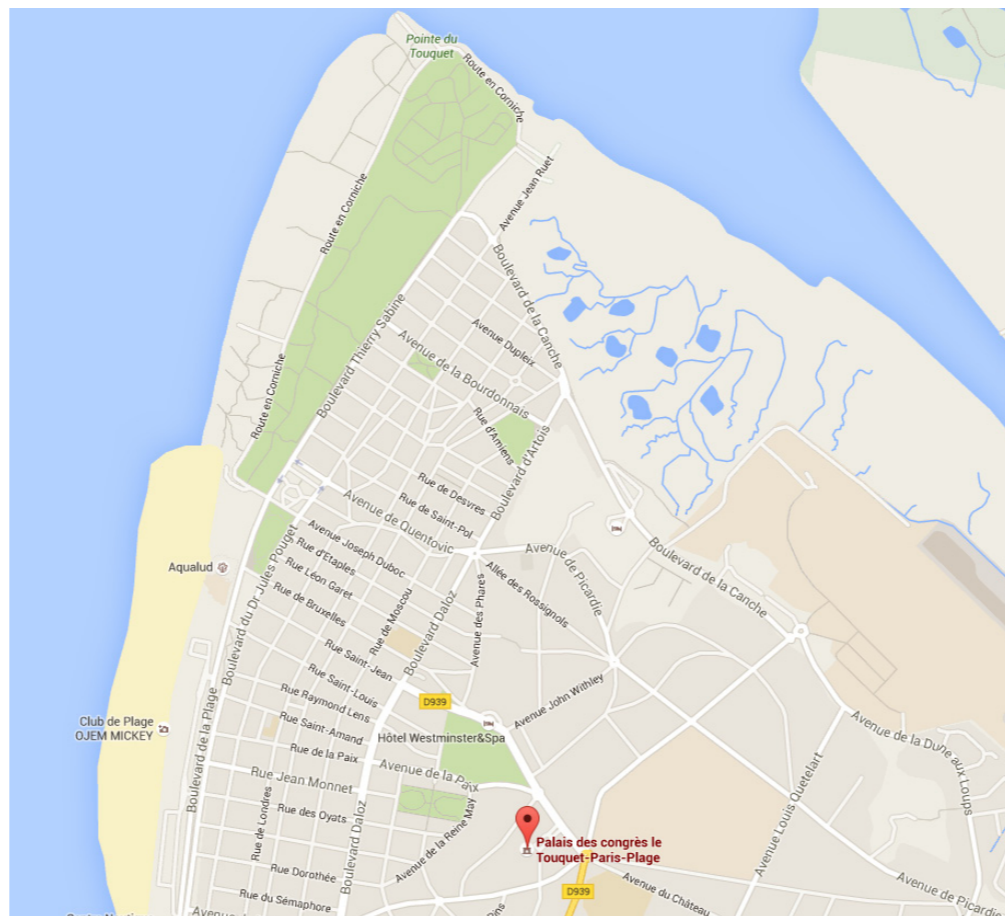
12h45 **Conclusion des Journées d'Etudes** par le président de l'ANEL

13h00 **Déjeuner sur place au Palais des Congrès**

14h45 **Départ en bus pour Boulogne-sur-Mer**  
Visite d'une entreprise de transformation du poisson  
Visite en bateau du Cap Gris-Nez (*sous réserve des conditions météorologiques*)

19h30 **Dîner à Etaples-sur-Mer**

22h00 Retour en bus aux hôtels du Touquet - Paris - Plage



Nos partenaires



22 boulevard de la Tour Maubourg - 75007 Paris  
Téléphone : 01 44 11 11 70  
Télécopie : 01 44 11 11 79  
E-mail : anel1@wanadoo.fr  
www.anel.asso.fr



Journées Nationales d'Etudes de l'ANEL

LE TOUQUET - PARIS - PLAGE

Judi 6 et Vendredi 7 Octobre 2016

PREPROGRAMME



Conception : whywhy.fr

Préprogramme sous réserve de la confirmation des intervenants presentis